Juillet 2010

Numéro 40

Les Mesneux

Anny DESSOY

L'équipe municipale

Evénements :

- Le centre de loisirs du 5 au 30 juillet.
- Cérémonie du 14 juillet.
- Barbecue du 14 juillet.
- La marche de Jacky, le 5 septembre.

Au sommaire :

Fiscalité	2
Passage au numérique	2
Travaux dans le village	3
La CLEF	3
Fête de la musique	3
Dans le village	4-5
Conseil municipal	6
Mots mêlés	7
Un habitant, une passion	7
Les Sapeurs pompiers	8
Attention ordures !	8
Les trottoirs...	8
Evènements futurs	8
Champion !	8
Annonce	8
Etat civil	8

Le mot du Maire.

Les travaux d'aménagement sécuritaire et d'embellissement de la traverse de notre village, échelonnés sur 3 années, entrent dans leur phase opérationnelle avec le premier coup de pioche prévu rue de Villedommange le 5 juillet prochain.

Qui dit travaux dit gêne relative que nous nous efforcerons de rendre le plus supportable possible mais c'est un effort à consentir pour que notre village continue à se développer harmonieusement.

Durant ces travaux, plusieurs mesures en matière de circulation routière seront prises par arrêtés préfectoraux.

Malgré la gêne provoquée, les automobilistes sont invités à respecter scrupuleusement les interdictions et obligations liées à la nouvelle réglementation vis-à-vis du code de la route mais également pour la sécurité de chacun.

L'année scolaire se termine et en espérant que les températures estivales s'installent enfin dans notre région, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Anny DESSOY.

Fermeture de classe.

L'Inspection Académique, après avis du CTP (Comité Technique Paritaire) réuni le 15 mars 2010 et du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) du 22 mars 2010, a décidé la fermeture de l'Ecole élémentaire de Villedommange à la prochaine rentrée.

Compte tenu des prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2010, une fermeture de classe était inévitable sur le secteur de notre regroupement.

Le choix de la commune de Villedommange s'est fait après concertation entre les maires ou leur représentant des communes de Sacy, Ecueil et Villedommange.

Cette suppression, bien regrettable, pour l'organisation des différentes classes, oblige les enseignantes à prévoir des classes à deux niveaux.

La répartition, qui est du ressort du personnel enseignant uniquement, serait pour l'année scolaire 2010/2011 la suivante :

Sacy	: CP – CE1.
Les Mesneux	: CE1 – CE2.
Ecueil	: CE2 – CM1.
Les Mesneux	: CM1 – CM2.

Anny DESSOY,
Présidente du syndicat scolaire.

Fiscalité.

Lors du conseil communautaire du 8 avril dernier, devant les importantes dépenses liées aux transferts de compétences (assainissement, investissements scolaires…) la CCCV (Communauté de Communes Champagne Vesle) a proposé d'augmenter les taux d'imposition ainsi que la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Vos élus communautaires ont manifesté leur mécontentement car avant d'augmenter la fiscalité, il serait opportun d'avoir une vision des recettes qui seront engendrées par la ZAC de Thillois avec l'implantation de grandes enseignes comme IKEA. Malheureusement, le vote ne nous a pas été favorable.

Par contre la demande de passer le taux de la TEOM de 7% à 8,5% pour 2010 a été refusée car cette augmentation ne semblait pas cohérente puisqu'il est demandé aux usagers de consentir un effort supplémentaire en matière de tri. En outre, cette augmentation n'était pas liée au coût du service et ne reflétait donc pas une réalité économique.

Conscients que chaque année vous devez consentir un effort supplémentaire en matière de fiscalité, vos élus à l'unanimité ont adopté en Conseil Municipal la reconduction des taux de 2009, qui étaient déjà identiques à ceux de 2008.

Anny DESSOY

Passage à la télé tout numérique .

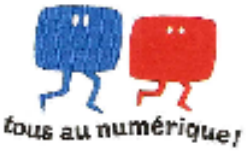

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou par un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

En Champagne-Ardenne, le passage se fera le 28 septembre 2010.

Dans la nuit du 27 au 28 septembre, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne râteau sera temporairement interrompue. Le 28 septembre, seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés.

Suis-je concerné ?
Vous serez alerté par des bandeaux défilant sur votre écran de télévision afin de vous équiper si nécessaire. Si aucun bandeau n'apparaît, cela signifie que vous recevez déjà la télévision numérique et donc qu'il est inutile de vous équiper.

Comment recevoir la télé numérique ? (Plusieurs modes permettent de recevoir la télévision numérique).

L'antenne râteau classique :
La plupart des antennes râteau classiques sont prêtes à recevoir la TNT. Dans certains cas il sera peut-être nécessaire de la réorienter ou de la modifier. Il suffit alors de brancher un **adaptateur TNT** à votre téléviseur. Ces adaptateurs s'achètent chez n'importe quel distributeur (dès 20 € pour les modèles d'entrée de gamme). En aucun cas, vous n'êtes obligé de changer de poste de télévision ! Par ailleurs, restez prudents face à certains démarcheurs incitant à l'achat de matériaux parfois très couteux.

Le satellite :
Si vous disposez déjà d'une parabole pour recevoir les chaînes nationales en analogique, vous pouvez bénéficier des chaînes gratuites de la TNT en vous équipant d'un adaptateur (environ 100 €) chez n'importe quel distributeur.

La ligne téléphonique ADSL :
La plupart des fournisseurs d'accès à internet propose des offres "triple play" : internet-téléphone-télévision. Le boîtier fourni par votre fournisseur permet donc, à condition que votre ligne téléphonique le permette, de recevoir la télévision en numérique. (La ligne téléphonique doit être adaptée à la transmission pour la télévision).

Des aides sont disponibles :

Une aide financière :
Une aide par foyer peut être attribuée pour l'équipement ou l'adaptation du poste de télévision principal. Ces aides sont calculées en fonction des ressources du foyer.

Une aide technique :
Gratuite, cette assistance à domicile (branchement de l'adaptateur, réglage de l'antenne…) est prévue pour les personnes de plus de 70 ans ou dont le taux d'incapacité permanente est supérieur à 80%.

IL N'Y AURA PAS DE DEMARCHAGE OFFICIEL A DOMICILE. Méfiance si vous êtes contacté !

Plus d'information sur www.tousaunumerique.fr ou en appelant le **0970 818 818**.
(numéro non surtaxé, prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8 h à 21 h).

JPG

Travaux pour l'aménagement sécuritaire du village.

Transformateur Clos du Château

Rue Emile Brulé

Rue des Lorraines

Le premier coup de pioche sera donné le 5 juillet.
Ces premiers travaux concernent l'enfouissement des réseaux EDF, l'éclairage public, le téléphone, et pour une partie de la 1ère phase, un réseau de haute tension.

Ces travaux vont se dérouler à partir du transformateur du Clos du Château, rue Emile Brulé, rue des Lorraines et rue de Villedommange (angle de la rue d'Entre Deux Villes jusqu'à la sortie du village direction Villedommange).

Une circulation avec feux tricolores devrait être installée en fonction de l'avancement des travaux. Dans les rues concernées, le stationnement sera interdit pendant la durée des travaux. Merci de respecter ces interdictions.

En septembre, commenceront les travaux de voiries, l'aménagement des trottoirs, les plantations. Lors de cette phase, une déviation sera mise en place pour permettre un décaissement des chaussées existantes.

Un bulletin "spécial travaux" sera distribué à la fin de l'été afin d'avoir une vision plus précise sur cette 1ère phase. Ensuite, chaque phase sera expliquée lors de la parution d'un bulletin.

JPG

Rue de Villedommange

Rue de Villedommange – Sortie du Village

Des nouvelles de la Commission fleurissement.

Pour créer et entretenir les massifs qui agrémentent notre village, la Commission de fleurissement a besoin de bras. Pour continuer cette action, **la CLEF recrute des bénévoles**. Si vous avez un peu de temps, rejoignez l'équipe. **Contactez Francis Dupriez**. Quelques heures suffisent !

Roger Glab

La première fête de la musique aux Mesneux : improvisée, mais réussie !

Lundi soir, Charles, Corentin, Pierre, devant une trentaine de personnes, ont joué plusieurs morceaux à la guitare électrique, accompagnée d'une batterie pour bien rythmer les morceaux. La fête de la musique s'est terminée vers 22h30, bac oblige ! L'année prochaine le 21 juin tombera un mardi.

Avis aux amateurs !

Les évènements dans la commune.

Chorale.

L'ensemble vocal *Arpège* de Reims et la chorale *Le Chant des côteaux* de Villedommange ont animé un concert organisé par le Comité des fêtes. Un dimanche d'avril, 35 choristes ont interprété, devant une église presque remplie, un programme très varié de chants d'hier et d'aujourd'hui.

JPG

Cérémonie du 8 mai.

Le mercredi 8 mai, nous étions réunis devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Certains historiens s'accordent à dire qu'il serait plus juste de parler de " capitulation sans condition ". Quoi qu'il en soit, Mme le Maire lut le texte officiel du devoir de mémoire et nos jeunes enfants déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts. A cette occasion, Monsieur Antoine Brochard reçut, avec émotion, le "Diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945"; ce même diplôme a été remis à Madame Agnès Gillet née Leroy.

CM

Fête patronale.

Les 15-16-17 mai, c'était la fête aux Mesneux :

Dimanche, le comité des fêtes vous a proposé, en accompagnement des manèges et du traditionnel lâcher de ballons par les enfants, des danses brésiliennes réalisées par "la Capoeira Senzola" sous le soleil.

Lundi, les jeux pour les enfants, la tombola et le célèbre "apéritif de Micheline" ont clôturé ces 3 jours ensoleillés.

JD

Brocante.

Dimanche 6 juin 2010 :

Ce matin-là, les organisateurs et les exposants de la 16e brocante des Mesneux, se sont levés très tôt.

Plus de 200 exposants se sont installés dans les rues où les chineurs et curieux ont pu se promener toute la journée.

JD

La marche des Élus - Treslon.

La marche des Élus est une tradition trentenaire dans les cantons "ouest de Reims, Fismes et Ville en Tardenois". Elle rassemble le jeudi de l'Ascension plusieurs centaines de marcheurs, qui dans un esprit de convivialité vont défendre leur commune et ramener le trophée de la commune la plus sportive.
Cette année, le 13 mai, 1265 marcheurs se sont retrouvés à Treslon.
27 participants des Mesneux ont permis de classer la commune 17e sur 44.
La marche des Élus est ouverte à tous, les participants "d'ailleurs" sont les bienvenus.
L'an prochain, venez nombreux pour cette marche familiale et conviviale. **Le rendez-vous est le 2 juin 2011 à Muizon.**

JPG

La fête des écoles.

Ce samedi 12 juin, c'est vrai le beau temps n'était pas au rendez-vous. Peu importe, il ne pleuvait pas.
Les enfants, eux, 94 élèves des classes de Villedommange, Sacy, Ecueil, Les Mesneux étaient tous présents et nous ont offert un beau spectacle composé de chants, danses, acrobaties. Nous avons également bien ri grâce à la mini pièce de théâtre jouée avec enthousiasme. Merci aux maîtresses d'avoir pris du temps sur le programme déjà chargé. C'est toujours un plaisir d'admirer nos enfants sur une scène.
L'après-midi s'est poursuivie dans la cour de l'école et jusque sur la place du village où chacun a pu se détendre en participant aux stands de jeux ou en se restaurant grâce aux boissons et délicieuses pâtisseries que les parents avaient confectionnées.
La journée s'est terminée pour ceux qui le désiraient par un repas composé des plats des participants.
On peut dire que ce fut une journée réussie.
Merci à tous pour votre présence.
A l'année prochaine !
Cette première année de regroupement scolaire qui se termine par la fête de l'école aux Mesneux est peut-être le signe de l'implantation d'une future structure dans notre commune.
Notre équipe municipale le souhaite ardemment.

VM

Le méchoui de l'ASC.

Près de 100 personnes ont pu apprécier encore cette année les talents de rôtisseur de Maître Michel !

Et l'ambiance chaleureuse entretenue par l'ensemble des convives resserrés sous les tonnelles a largement compensé la fraîche grisaille de ce dimanche quasi automnal...

L'an prochain, promis, on fera ça en juin !

GL

L'entre-deux, acte 2.

Le week-end jonglage monte en puissance !

La 2ème édition de la "Rencontre de jonglage vignochampêtre" a connu un grand succès cette année, notamment le samedi 1er mai, où de nombreux spectateurs ont pu apprécier l'habileté et la dextérité des acteurs.

Rendez-vous l'année prochaine pour l'acte 3 !

GL

Conseil municipal :

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MAI 2010

1 - <u>TRAVAUX D'AMENAGEMENT SECURITAIRE DES VOIRIES ET ENTREES D'AGGLOMERATION</u> :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux de la 1ère phase devraient débuter la seconde quinzaine du mois de Juin.

Elle précise également que concernant les travaux à réaliser sur la place communale, il est nécessaire de créer de nouveaux avaloirs pour collecter les eaux pluviales.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter la Communauté de Communes Champagne Vesle pour l'extension du réseau d'eaux pluviales sur la place du village et charge Mme le Maire des formalités en ce sens.
La consultation des entreprises concernant l'ensemble de l'aménagement sécuritaire a été lancée en date du 31 Mai 2010 par une procédure de marché adapté, la date limite pour la réception des offres est fixée au vendredi 18 Juin à 12 heures.

La commission d'Appel d'Offres se réunira le même jour à 14 heures.

2 - <u>VOIRIES DU LOTISSEMENT PRIVE "LE LOISON"</u> :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que Réseau Ferré de France (R.F.F.) est propriétaire des 4 pavillons situés au lieu-dit « le Loison » à Les Mesneux ainsi que de la voirie desservant les 4 parcelles.
R.F.F. a formulé une demande par téléphone afin de rétrocéder en l'état la voirie à la commune.
Vu que cette voirie nécessite une réfection et un entretien des arbres bordant cette chaussée ;
Vu que cette voirie n'est pas dotée d'éclairage public ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

De ne pas intégrer cette voirie dans le domaine public de la Commune,
De laisser cette voie privée à la charge de R.F.F.
De charger Madame le Maire d'en informer R.F.F.

3 - <u>CONSULTATION POUR AMENAGEMENT DU PATRIMOINE COMMUNAL</u> :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.) nous avions sollicité la Direction Départementale des Territoires pour une aide concernant les projets de la commune en matière d'équipements publics.
Après avoir dressé un état exhaustif des bâtiments existants, des besoins de la commune et des différentes associations, il y a lieu maintenant de réaliser par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) une étude de faisabilité comprenant tous les aspects des préoccupations de la commune.

Madame le Maire communique le cahier des charges établi par la D.D.T. ainsi que le règlement de consultation afin de procéder à la passation d'un marché à procédure adaptée.

Après avoir étudié les différents documents et en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

Le dossier de consultation des entreprises établi par la D.D.T. ;
De charger le Maire de procéder à la publicité du marché qui comprend deux lots :
Lot n°1 / Choix de Maîtrise d'œuvre pour la construction des ateliers municipaux,
Lot n° 2/Etude de faisabilité de l'aménagement du patrimoine communal,
D'autoriser le Maire à signer le marché.

4 - <u>QUESTIONS DIVERSES</u> :

- Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a signé un compromis de vente concernant une parcelle de 627 m² dans le lot des terrains à bâtir mis en vente par la commune. Il n'a pas été décidé de remettre en cause le prix des terrains pour le moment.
- A la suite du vol ayant eu lieu lors d'une location de la salle des fêtes, la commission voirie et bâtiment envisage le remplacement des deux portes de la salle des fêtes ayant un accès sur la cour de l'école en raison de leur vétusté.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 12 JUILLET 2010 A 20 H 30.

Mot mystère à découvrir.

Hordon	Epinettes	Zone artisanale
Chainqueux	Loison	Kleinau
Jouy	Barbarie	Charles Lebourcq
Coutures	La sablière	Clos du Château
Sacy	Emile Brulé	Lorraines
Moyères	Tuilots	Villedommange
Bouvelette	Vianneries	Ormes
Croix	Crayères	Avenir
Mottes	Reims	Entre deux Villes
Mairie	Neuve	Charme
Bavolets	Noyer des Enfants	

Mot mystère à découvrir : _____

Blandine

X	S	E	L	L	I	V	X	U	E	D	E	R	T	N	E	■
K	L	T	G	O	R	M	E	S	T	E	L	O	V	A	B	L
E	L	Z	O	N	E	A	R	T	I	S	A	N	A	L	E	O
Y	I	E	A	L	A	S	A	B	L	I	E	R	E	■	M	I
E	C	R	I	V	I	M	■	S	E	R	U	T	U	O	C	S
■	H	A	I	N	E	U	M	O	T	T	E	S	Y	■	■	O
E	A	■	S	A	A	N	T	O	■	S	■	E	V	U	E	N
P	I	■	U	■	M	U	I	M	D	■	R	E	I	M	S	O
I	N	E	■	■	E	L	U	R	B	E	L	I	M	E	■	D
N	Q	C	R	U	O	B	E	L	S	E	L	R	A	H	C	R
E	U	A	E	T	A	H	C	U	D	S	O	L	C	S	H	O
T	E	T	T	E	L	E	V	U	O	B	■	■	I	■	A	H
T	U	E	■	N	S	E	I	R	E	N	N	A	I	V	R	Y
E	X	I	O	R	C	S	E	N	I	A	R	R	O	L	M	U
S	T	N	A	F	N	E	S	E	D	R	E	Y	O	N	E	O
B	A	R	B	A	R	I	E	S	E	R	E	Y	A	R	C	J

Un habitant, une passion. Un record !

Petit rhodo deviendra grand !

Il y a une quinzaine d'années environ, je fus offert à Odette pour la fête des mères.

Quelle chance d'être adopté par cette famille !!! Je mesurais 40 cm au grand maximum.

Je commençais à grandir et à m'épanouir mais j'étais à l'étroit dans mon pot d'origine, alors Georges décida de changer le pot tous les deux ans, et de plonger mes racines uniquement dans la terre de bruyère pure ! Quel régal ! Je lui prouvais ma satisfaction en me développant chaque année davantage… (En ce moment, 700 litres de terre me permettent d'être nourri abondamment !)

Je suis très bichonné. Ma saison préférée, c'est le printemps car je m'évertue à récompenser tous les efforts de mon jardinier !

Je me pare de centaines de fleurs rouges, lumineuses et je fais tout mon possible pour que ma floraison dure longtemps ! Mais cette année j'ai eu trop chaud puis trop froid… donc j'ai défleuri très vite ! Je ne l'ai pas fait exprès. Dame Météo ne m'a aidé… dommage !

Alors, un beau matin, j'ai vu un échafaudage se monter autour de mon feuillage.

Pendant 5 heures ½ Georges a ôté mes fleurs fanées, puis il m'a redonné des forces avec des engrais naturels de qualité et il continue à m'arroser quotidiennement avec 30 litres d'eau de pluie car Georges et Odette veulent me remonter le moral !!!!

Odette et Georges HUET

L'année prochaine, je voudrais encore les combler de joie, je voudrais qu'ils soient fiers de moi, et je voudrais faire encore l'admiration de tous mes visiteurs… alors, en silence, je pousse, je pousse… et même les hirondelles viennent me confier leurs secrets …

AMC

La Mairie

Place de la Mairie

TELEPHONE :
03 26 36 55 98

TELECOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi - jeudi : 14 - 18h30
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

La MAIRIE sera fermée du 15 juillet au 23 juillet

et du
9 août au 20 août.

Une permanence sera assurée de 11 à 12 h.

L'AGENCE POSTALE sera fermée du
26 juillet au 7 août.

Pendant cette période, les lettres recommandées seront à retirer à la mairie.

Nous sommes sur le web

http://www.lesmesneux.fr

Adresses internet utiles :

CCCV :

www.cc-champagne-vesle.fr

Sycomore :

(Gestion des déchets)

www.sycomore51.fr

Les sapeurs pompiers à l'honneur.

Le 13 mai 2010, la médaille des vingt ans de service a été remise à Jean-Claude Bouteille par le Chef de corps des Sapeurs Pompiers du village, Bertrand Jacquinet, en présence de l'ensemble des sapeurs pompiers, du Capitaine Degremont et des représentants de la Mairie.

Merci à tous pour leur dévouement.

JPG

Dépôt sauvage d'ordures...

La personne qui a été vue en train de déposer des gravats sur le terrain près du réservoir d'eau de la commune est priée d'enlever ce dépôt. La déchetterie la plus proche est à Ecueil. Un peu de civisme !

Les trottoirs accueillent...

Beaucoup de poubelles ne sont pas rentrées après le passage des camions, merci de bien vouloir faire le nécessaire afin de laisser un libre accès aux usagers qui empruntent les trottoirs, pour la sécurité de tous.

BT

Evénements.

Centre de loisirs du 5 juillet au 30 juillet.

Cérémonie du 14 juillet : cérémonie au monument aux morts à 11h30, suivie d'un apéritif offert par la Mairie. Un barbecue dans la cour de l'école suivra cette cérémonie. Inscription à remplir et à déposer à la Mairie..

Marche de Jacky : le Comité des Fêtes organise cette manifestation le **5 septembre**.

Champion de France .

Les 11-12-13 juin 2010, au cours d'un championnat à Senlis (60), les 8 meilleurs joueurs de France de billard français 3 bandes se sont confrontés.
Joaquim NUNES, habitant Les Mesneux, a été **proclamé champion de France en individuel**.
Avant cette consécration Joaquim a été 9 fois champion de Champagne, 11 fois champion de la Marne, en 1992 champion de France en équipe.
Félicitations à ce joueur émérite !

Annonce.

Personne sérieuse, cherche à faire du repassage. **Travail soigné**.
Peut se déplacer à votre domicile. Contacter le **06.73.10.71.28**

Etat civil.

Naissance :
Emeric, le 9 juin 2010, fils de Valérie AUBRY et Jean-Claude LENFANT.

Mariage :
Emilie MILLARD et Alexandre BUCHER, mariés le 22 mai 2010.

Décès :
Frédérique ZIMMER, née JACQUINET, décédée le 23 avril 2010.
Emmanuel VERMEIRSCHE, décédé le 30 juin 2010.

.